

Marchés de travaux

Marchés de travaux

Code Bédéo : **DRM103**

Code RNCP :

Planning

Période	Modalité
Information Indisponible - Information Indisponible	"Formation en présentiel"

CONDITIONS D'ACCES / PRÉREQUIS

L'unité d'enseignement s'adresse à toute personne qui exerce ou est appelée à exercer une activité professionnelle immobilière ou une activité juridique en lien avec l'immobilier (avocat, juriste d'entreprise...), et qui:

- soit n'a pas de formation ou expérience juridique préalable spécifique en droit des marchés de travaux,
- soit a une telle formation ou expérience mais nécessitant d'être renforcée et actualisée.

Pour profiter au mieux de l'enseignement, des connaissances générales en immobilier, en droit et en économie, ainsi qu'une bonne culture générale, sont utiles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les règles et les pratiques de passation et d'exécution des marchés privés et publics de travaux.

COMPÉTENCES VISÉES

Participer (rédaction, conseil) à la conclusion de marchés de travaux. Suivre l'exécution des marchés jusqu'à l'achèvement et la réception des travaux.

Contenu de la formation

Les intervenants dans un marché de travaux

- Maîtrise d'ouvrage: maître d'ouvrage public, maître d'ouvrage privé, maître d'ouvrage délégué, assistant à maîtrise d'ouvrage
- Entrepreneurs: entreprise générale, allotissement, groupements momentanés, sous-traitance

La passation des marchés publics (ordonnance du 23 juillet 2015 et décret du 25 mars 2016)

- Champ d'application
- Principes
- Publicité
- Procédures : MAPA, AO...
- Sélection des candidats
- Sélection des offres
- Offres anormalement basses
- Éviction des candidats

Les garanties (marchés publics et marchés privés)

- Retenue de garantie
- Caution
- Garantie à première demande
- Loi du 16 juillet 1971
- Garantie de paiement de l'entrepreneur (article 1799-1 du Code civil)

L'exécution des marchés (marchés publics et marchés privés)

- Obligations de l'entrepreneur : exécuter les ordres de services, respect des règles de l'art et obligation de conseil, respect des délais (pénalités de retard), supporter les risques
- Marché à prix global et forfaitaire (principe et exceptions)
- Norme Afnor NF P 03 001
- CCAG-Travaux 2009

La réception des travaux

- Effets juridiques et financiers de la réception
- Étapes de la réception (norme Afnor NF P 03 001)
- Étapes de la réception (CCAG-Travaux 2009)

Le paiement des travaux

- Délais de paiement
- Paiement du solde dans le CCAG-Travaux 2009
- DGD tacite
- Paiement du solde dans la norme Afnor NF P 03 001

Les recours dans les marchés publics

- Référé précontractuel
- Référé contractuel
- Recours dit Tarn-et-Garonne

Modalités de validation et d'évaluation

Examen final: Examen final portant sur l'ensemble des connaissances et des savoirs de l'enseignement

Accompagnement et suivi à Compléter:

[{"id": "EX", "libelle": "Examen final", "description": "Examen final portant sur l'ensemble des connaissances et des savoirs"}]

de l'enseignement"]}

Parcours

Cette UE est constitutive des diplômes suivants:

[]

ECTS: 6

Volume Horaire	Financement individuel hors tiers financeur et CPF	Tarif de référence (Employeur)
45 heures	Information Indisponible	Information Indisponible

Infos Pratiques

Durée	Modalité	Période	Date de début des cours	Date de fin des cours
45 heures	"Formation en présentiel"	Annuel	Information Indisponible	Information Indisponible

Dernière mise à jour: 10/06/2024 15:58:47